



*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert*

**N°009/AONO/R-EST/D-KADEY/C-KTZOU/SG/ SIGAMP/CIPM/26 DU 20/ 01/2026,  
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE  
CREATION D'UN ESPACE VERT DANS LA VILLE DE KENTZOU SOUS  
MANGUIER, ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE, DEPARTEMENT DE LA  
KADEY, REGION DE L'EST.**

***Financement : BIP MINHDU, EXERCICE 2026***

**Le Maire de la Commune de KENTZOU**, Autorité Contractante, lance pour le compte du gouvernement un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

**1- Objet de l'Appel d'Offres :**

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de création d'un espace vert dans la ville de KENTZOU, Arrondissement de la Bombé, Département de la Kadey, Région de l'Est.

**2- Consistance des travaux :**

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Installation du chantier, amené et repli ;
- Pose d'un objet d'art en béton armé ;
- Maçonnerie ;
- Eclairage paysager ;
- Aménagement de l'espace vert ;
- Voieries et réseaux divers ;
- Mobiliers spécifiques et ouvrage d'art.

**3- Délais d'exécution**

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois mois (03) mois**.

**4- Allotissement**

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot unique.

**5- Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : ***dix millions de francs (10 000 000 CFA).***

**6- Participation et origine :**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises catégorisées ou non de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

**7- Financement :**

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par le BIP MINHDU, *EXERCICE 2026*.

#### **8- Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à : ***Deux cent mille francs (200 000 F) CFA***, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

#### **9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de KENTZOU dès publication du présent avis d'appel d'offres dans la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publiques au contact 678 11 83 66.

#### **10- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de KENTZOU (SIGAMP) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de KENTZOU d'un montant de ***20 000F (Vingt mille francs) CFA*** non remboursables.

#### **11- Remise des offres :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de KENTZOU (SIGAMP) au plus tard le ***18/ 02 /2026 à 10 heures précises*** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert  
N° ...009 /AONO/R-EST/D-KADEY/C-KTZOU/SG/ SIGAMP/CIPM/26 DU ...../ ...../  
2026, EN PROCEDURE D'URGENCE  
***POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CREATION D'UN ESPACE VERT DANS  
LA VILLE DE KENTZOU SOUS MANGUIER, ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE,  
DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.***

#### **12- Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

#### **13- Ouverture des Offres**

L'ouverture des plis se fera le ***18/ 02 /2026 à 11 heures précises*** dans la salle Multifonctionnelle par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle des conférences de la Mairie de KENTZOU en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## **14- Critères d'évaluation**

### **1- Principaux critères éliminatoires**

- ✓ Fausse déclaration ou pièce falsifiée et pièces scannées ;
- ✓ Offre dossier administratif non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- ✓ Absence de la caution de soumission ;
- ✓ Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- ✓ Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.
- ✓ Absence de l'Attestation de catégorisation ou de la copie de la décision rendant publique la classification dans une catégorie donnée en vue de participer à une consultation dans le secteur des BTP pour les entreprises catégorisées. (En cas de concurrence l'entreprise catégorisée est qualifiée au détriment de celle qui ne l'est pas) ;

### **2- Principaux critères essentiels**

A- Présentation de l'offre	02 éléments
B - Références	07 éléments
C - Personnel d'encadrement	11 éléments
D - Organisation-Planning-Méthodologie	05 éléments
E - Matériel	05 éléments

### **15- Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

### **16- Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17- Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de KENTZOU (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics) au numéro : 678 11 83 66. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des Marchés Publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1517.

Fait à KENTZOU, le 20 JAN 2026

### **AMPLIATIONS**

- MINMAP
- ARMP
- PREFET/KADEY
- DDMINDEVEL/KADEY
- DDMAP/KADEY
- Président CIPM/KENTZOU
- Affichage/Archives

